Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_23-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-02-23

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Murielle DOUTÉ-BOUTON, Maire.

Secrétaire de Séance : Arlette Rouzel

Date de convocation du Conseil municipal : 26 février 2026

PRÉSENTS : Mireille Clouet, Fleur de Launay, Murielle Douté-Bouton, Eric Ferrières, Odette Hamelin, Laurence Honoré, Anne le Quéré, Sébastien le Rhun, Aude Marty, Steven Perrichot, Jean-Ghislain Picault, Loïc Poussin, Paulette Renault, Arlette Rouzel

ABSENTS : Cédric Blairon, Noémie Bliard, Aurélien Renouard, Patrick Riffault, Elodie Samin

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 19	Conseillers présents : 14	Votants : 14
POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

VOIRIE RESEAUX – CONVENTION AVEC LE SDE35 POUR L'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'HERMINE – PROJET DE GARE ROUTIERE

Rapporteur : Steven Perrichot, Adjoint

Dans le cadre du projet de création d'une gare routière rue de l'Hermine, il est nécessaire de procéder à l'extension du réseau d'éclairage public. Cette installation vise à garantir la sécurité et le confort des usagers lors de la descente des cars, ainsi qu'aux abords de la future entrée du collège de l'Hermine.

La collectivité a sollicité le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) afin d'obtenir une étude technique sommaire précisant les modalités de réalisation de l'opération et une estimation financière détaillée par postes de dépenses.

Le projet de convention transmis par le SDE35 prévoit la réalisation des travaux d'extension du réseau, incluant l'installation de **sept points lumineux**, pour un montant total à la charge de la commune de de **31 774,60 € HT**.

Il est précisé que la haie sera bien conservée.

Le Conseil municipal,

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_23-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune a transféré au SDE35 la compétence éclairage public,

Considérant la nécessité de réaliser une extension du réseau d'éclairage public aux abords de la future gare routière, rue de l'Hermine

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le projet de convention avec le SDE35 pour l'extension du réseau d'éclairage public de la future gare routière, rue de l'Hermine,**
- **Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que ses éventuels futurs avenants et tout document s'y rapportant, à poursuivre l'exécution de la présente délibération et à inscrire au budget les crédits y afférents.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Murielle DOUTÉ-BOUTON

MAIRIE DE PLELAN-LE-GRAND
ILLE-ET-VILAINE

La Secrétaire de séance,
Arlette Rouzel